Bureau Français de Taipei 法國在台協會

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Tout citoyen français à Taiwan peut solliciter l'assistance du bureau Français de Taipei.
- En cas de crise grave, l'aide accordée s'inscrit dans le cadre du **Plan de Sécurité de la Communauté Française**.
- Ce plan vient en complément des mesures de sécurité décidées par les autorités locales, **sur lesquelles il doit pouvoir s'appuyer**.
- Cette présentation a pour objet de vous informer et de vous conseiller sur l'attitude à observer et sur les précautions à prendre en cas de crise.

Bureau Français de Taipei 法國在台協會

LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

- Le Directeur du Bureau français est responsable de l'ensemble des questions de sécurité.

- Sous son autorité, le Directeur-adjoint est l'Officier de Sécurité chargé de l'organisation générale de la sécurité. Il est assisté d'un Chef de Sécurité Opérationnel.

- Le Chef du Service Consulaire et Administratif a plus particulièrement pour mission d'assurer la sécurité de la communauté française.

Bureau Français de Taipei 法國在台協會

LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

- Le Bureau français conçoit et actualise très régulièrement :

Le Plan de Sécurité de la Communauté Française.

- Celui-ci définit les mesures devant être prises immédiatement lors de l'apparition d'une menace.

- Il prévoit notamment la mise en œuvre, au besoin d'une éventuelle évacuation.

Bureau Français de Taipei 法國在台協會

LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Ce plan de sécurité de la communauté française s'appuie sur :

- L'identification de **lieux de regroupement** avant évacuation.
- Le découpage de la circonscription en **îlots**.
- La désignation de **responsables** de la sécurité pour ces îlots.
- Le **recensement** aussi précis que possible des Français concernés (nombre, sexe, lieux de travail et de domicile, voies d'accès, téléphones, télécopies, adresses électroniques).
- L'identification des **moyens matériels** nécessaires pour procéder à d'éventuelles opérations de regroupement et d'évacuation.

Bureau Français de Taipei 法國在台協會

LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Le plan de sécurité mis en place par le Bureau français de Taipei prévoit le découpage du territoire en îlots dotés de responsables et de suppléants.

Un équipement de communication autonome relie le Bureau français (Téléphone satellite) aux chefs d'îlots qui vous transmettront les informations et consignes actualisées. Ils feront également remonter à la cellule de crise toutes les informations sur votre situation.

Pour cette raison, il est **indispensable**, dès votre arrivée de vous faire inscrire auprès du service consulaire et administratif au :
Registre des français établis hors de France.

Il est également indispensable d'informer le secrétariat général de tout changement concernant la composition de votre famille, votre lieu de résidence ou de travail, vos numéros de téléphone ou de fax, votre adresse email.